

Assemblée Générale  
ordinaire 2021  
**France Raceboard Association**

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021
- **Rapport moral du Président 2021, projets 2022**
- Rapport financier 2021 et vote
- Présentation du budget 2022 et vote
- Renouvellement du Comité Directeur

- Une année 2021 encore marquée par la crise sanitaire et beaucoup de compétitions annulées.
- FRA a malgré tout organisé son stage et le Championnat de France.
- On constate une baisse de la pratique compétitive planche à dérive tous supports. Les pratiquants se tournant vers une pratique loisirs sur les nouveaux supports Windfoil et Wing Foil.

- Du côté Fédéral,
  - - 15 % de licenciés adultes par rapport à 2019 => moins de moyens à la FFVoile.
  - L'arrivée de l'IQ Foil a bouleversé le paysage. Les grandes compétitions IQ Foil ne se pas communes avec les Bic et la Raceboard. Nous nous reposions beaucoup (trop ?) sur la structure Rs:x / Bic pour organiser le calendrier.
  - Une réduction du nombre de classes fédérales.

## 2022 un début d'année ... avec la gueule de bois

- 14 compétitions grade 4 de Windsurf pour l'année !?!
  - 4 Grade 4 RCB/Bic 293 : Vesoul, le Pouliguen, Wimereux et Open de France à Biscarosse

## Mais nous avons réagi

- Nous avons rempli en début d'année le dossier fédéral ce qui nous a permis de maintenir le Championnat de France et les titres de Champion de France.
- Nous accueillons 2 nouveaux correspondants en Bretagne – Franck Sénéchal et Patrick Fouche – pour renforcer notre réseau. Un « update » est en cours. Le groupe privé facebook permet d'échanger. + visio à venir.
- Nous avons pris contact avec la FFVoile Olivier Bovyn / D. Flamme, pour échanger sur notre constat à propos du calendrier.

- Des discussions avec la FFVoile, il ressort des constats clairs
  - Plus d'activité planche à dérive sur la façade méditerranéenne.
  - Peu d'activité sur la façade atlantique.
  - Des grandes régions avec de nombreux licenciés par le passé n'existe plus. Ex. Ile de France, Rhone Alpes.
- Face à ce constat, La FFVoile a demandé à la FRA d'apporter des propositions pour la relance de la « Raceboard » - planche à dérive au sens large dans le cadre de la commission glisse.
- Il a été proposé à la FFVoile que 3 membres de la FRA participent à la commission.
  - Fred Becquart
  - Guillaume Gaudard
  - Thierry Seeboldt
- Nous avons carte blanche de la part de la FFVoile pour proposer et animer un groupe de travail de la commission technique fédérale « Raceboard », planche à dérive en France.

- Nous maintenons nos objectifs FRA pour l'année 2022
  - Une Coupe Nationale par équipe
  - Un stage de pratique
  - Le championnat de France
- Nous réalisons des Teasers avec le soutien de Guillaume Gaudard et Michel Mérieux sur la pratique planche à voile en club et comment ils réussissent à maintenir durablement une activité transgénérationnelle. Ces teasers seront diffusés par la FFVoile.
- Par ailleurs, nous avons commencé à prendre des contacts avec des organisateurs de régates « promotionnelles », raid, longue distance, pav ou voile légère, afin d'ajouter les planches à voiles à dérive à ces manifestations. Le but est que les planchistes de tous niveaux se rencontrent à nouveau sur les plans d'eau, également avec d'autres séries voile légère. Identifier le code bateau RCB dans les événements et le communiquer. POC faites sur Open de France et GMT.
- Nous avons pris des contacts avec d'autres classes planches à dérive afin d'augmenter le nombre de planchistes sur les rassemblements. Les planches open ont répondu favorablement à l'appel. Contact windsurfer à venir.
- Nous cherchons des formules pour relancer la pratique – dans un premier temps loisirs - Dans les « déserts d'activité planche à voile ». L'exemple d'Armentières est un bon exemple. Lyon également contacté qui réfléchit à un premier événement de rassemblement inter-séries, inter-club.

Europe : Villamoura Portugal – Du 18 au 22 février

Monde : Balaton Hongrie – Du 23 au 28 mai

Monde Master : Campione del Garda Italie – Du 12 au 16 octobre

Pas de changement des règles de classes votées à la dernière AG tenue en visio (2021). F. Becquart, représentant français.

- 2022 sera une année de transition vers une nouvelle organisation de la planche à dérive en 2023. Nous devons :
  - Prendre en main le calendrier des compétitions afin que la pratique sportive continue d'exister,
  - Continuer nos actions pour renforcer notre réseaux de correspondants et le nombre de nos membres,
  - « accrocher les nouveaux entrants »,
  - Relancer la pratique loisirs planche à dérive dans les clubs afin d'alimenter le vivier des compétiteurs.

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021
- Rapport moral du Président 2021, projets 2022
- **Rapport financier 2021 et vote**
- **Présentation du budget 2022 et vote**
- Renouvellement du Comité Directeur

# Rapport Financier 2021

<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>2 006,68 €</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>1 594,97 €</b>	2021 vs 2020
<b>Recettes</b>		<b>Recettes</b>		
Cotisations	600,00 €	Cotisations	470,00 €	-22%
Dons	330,00 €	Dons	210,00 €	-36%
Stage	2 250,00 €	Stage	1 155,00 €	-49%
<b>Total Recettes</b>	<b>3 180,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 835,00 €</b>	<b>-42%</b>
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>		
Site Web	176,27 €	Site Web	179,45 €	2%
Logiciel	276,13 €	Logiciel	59,70 €	-78%
Dépenses Stage	3 102,73 €	Dépenses Stage	1 517,76 €	-51%
Frais bancaires	36,58 €	Frais bancaires	21,52 €	-41%
<b>Total dépenses</b>	<b>3 591,71 €</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>1 778,43 €</b>	<b>-50%</b>
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>1 594,97 €</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>1 657,54 €</b>	

- Un budget basé sur une augmentation du nombre de membres et sur un stage qui se déroule dans des conditions « normales »

**Solde au 31/12/2021 1 657,54 €**

## **Recettes**

Cotisations	600,00 €	30 cotisations adultes
Dons	300,00 €	
Stages	2 420,00 €	6 stages "Performance 190 €" et 8 stages "Compétition 160 €"
<b>Total Recettes</b>	<b>3 320,00 €</b>	

## **Dépenses**

Site Web	179,45 €
Logiciel	59,70 €
Dépenses Stage	2 400,00 €
Coupe nationale par équipe	300,00 €
Frais bancaires	40,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>2 979,15 €</b>

**Solde au 31/12/2022 1 998,39 €**

## Article 8 - Vote et composition du Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres maximum. Les membres du C.A sont élus au scrutin secret pour 3 ans. Le C.A. est renouvelable par tiers tous les ans. Un tirage au sort sera éventuellement effectué pour désigner les membres sortants.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civils et politiques.

Les membres élus du C. A. déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt avec l'objet de l'association.

Les membres du C.A sont élus à la majorité relative et son rééligibles.

Est éligible au C.A tout membre de l'association âgé de 18 ans au jour de l'élection.

Est éligible au C.A., tout adhérent s'étant déclaré par courrier ou courriel au secrétaire en place ou par défaut, au président ou vice-président, au moins une semaine avant l'A.G., cachet de la poste ou date d'envoi courriel, faisant foi.

Tout adhérent candidat certifie avoir pris connaissance préalablement des présents statuts et règlement intérieur de FRA.

# Questions diverses / divers